



3
Jours

Habilitation électrique BE Mesure HE Vérification

dans SECURITE - HABILITATION ELECTRIQUE / Réf : SEC-ELEC-31

Des durées supplémentaires peuvent être proposées en fonction de l'activité, de la complexité et diversité des tâches à accomplir.

Objectifs de la formation

- Gérer et appliquer la réglementation selon la norme NF C 18-510
- Effectuer des mesures électriques de manière sécurisée dans divers environnements électriques en Haute tension
- Obtenir un avis favorable pour l'obtention de l'habilitation électrique HE Mesurage/He Vérification.

Programme de la formation

Jour 1 - Matin

1. Définir les principes d'une habilitation électrique

- Les habilitations électriques
- Définition des symboles d'habilitation
- Lecture et exploitation du contenu d'un titre d'habilitation

Jour 1 - Après-midi

2. Définir les effets du courant électrique et les principes de prévention

- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13
- Procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique



Jour 2 - Matin

3. Identifier les domaines de tension et les habilitations nécessaires

- Noms et limites des différents domaines de tension.
- Principe d'une habilitation.
- Définition des symboles d'habilitation
- Rôles de chacun.
- Appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Contenu d'un titre d'habilitation

Jour 2 - Après-midi

4. Décrire les zones d'environnement et appliquer les mesures de sécurité

- Zones d'environnement et leurs limites.
- Équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Moyens de protection individuelle et limites d'utilisation.
- Limites et zones d'environnement.
- Équipements de protection et vigilance face aux autres risques.
- EPI appropriés : identification, vérification, utilisation

5. Expliquer comment assurer la mise en sécurité des circuits et des opérations électriques

- Séquences de mise en sécurité d'un circuit (consignation, Mise hors tension, Mise hors de portée) et déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT).
- Surveillance électrique de l'opération.
- Thème 3
- Thème 4

Jour 3- Matin

6. Expliquer les types, structures et fonctions des ouvrages et installations électriques

- Types, structures et fonctionnements des ouvrages et installations (ligne et poste)
- Fonction des matériels électriques des postes : commande, protection, séparation



- Fonctionnement des ouvrages et installations électriques

7. Décrire comment appliquer les principes de sécurité liés à l'induction et au couplage capacitif

- Induction et couplage capacitif.
- Mesures de prévention associées, comme la mise en équipotentialité
- Mesures de prévention associées à l'induction et au couplage capacitif
- Mise en oeuvre des techniques de mise en équipotentialité pour prévenir les risques

8. Identifier les équipements de protection et les manoeuvres des dispositifs de verrouillage

- Dispositifs de verrouillage et d'interverrouillage
- Équipements de protection collective et individuelle : identification, vérification et utilisation
- Fonctionnement et manoeuvre des dispositifs de verrouillage et d'interverrouillage

Jour 3 - Après-midi

9. Identifier la limite des mesurages et la limite des vérifications

- Fonction des matériels et appareillages électriques BT et TBT : coupure, protection, séparation
- Documents applicables lors d'une opération : autorisation de travail, instructions de sécurité
- Équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité
- Le chargé d'exploitation électrique, connaître son rôle, échanger avec lui (documents, informations), respecter ses consignes et instructions

10. Réaliser des mesures et des vérifications électriques (Intensité, tension, puissance, résistance de terre, continuité, isolement, alternatif et continu)

- Les documents applicables lors d'une opération : autorisation de travail, instructions de sécurité
- Les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité
- Mesures de prévention lors des opérations : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- symboles d'habilitation et opération à réaliser

Pré-requis



Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle dans le domaine de tension considéré (HT) sur les ouvrages ou les installations électriques.

Maîtriser le français (lu, écrit, parlé).

Public cible

L'habilitation électrique HE Mesurage/ HE Vérification s'adresse à des personnes qui réalisent des opérations de mesure, de vérification et de test sur des installations électriques en haute tension. Ces personnes doivent être qualifiées pour intervenir en toute sécurité sur des systèmes haute tension, en suivant des protocoles spécifiques pour garantir leur sécurité et celle des autres. Exemples : Techniciens de maintenance Haute tension Ingénieurs de tests et de validation haute tension techniciens de bureau d'études électriques haute tension Agents de contrôle qualité haute tension

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

Tout au long de la formation, l'analyse de la fiche de poste, des missions ponctuelles et des retours d'expériences du stagiaire feront l'objet d'échanges constructifs et dynamique.

L'analyse d'étude de cas, la mise en situation permettront de faciliter l'acquisition des connaissances et garantiront une bonne compréhension pour une mise en pratique efficace.

Modalités d'évaluation :

A l'issu de la formation, l'animateur proposera dans un premier temps des évaluations théoriques (QCM), suivies d'évaluations pratiques (mise en situation, scénario basé sur la fiche de poste, etc).

La pratique pourra également se dérouler sur des équipements, installations, prototypes ou appareillages spécifiques au secteur d'activité de l'entreprise (demande au cas par cas).

Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.



SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



